

LA FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE DES L'ANTIDOTE CONTRE LA DÉPRIME !

Le document que vous tenez entre les mains révèle les hauts faits de l'année écoulée. Avec des chiffres et des lettres, des certitudes et des inquiétudes.

D'emblée toutefois, plus loin que les aléas de tout ordre, nous voulons remercier vivement et précisément tous les membres de notre Fédération. Leur confiance nous oblige, nous motive et nous honore encore une fois. Nous sommes fiers de leur réussite et de leur résistance, de les servir et de leur apporter notre appui !

Dans le climat politique et conjoncturel actuel, il est en effet important de souligner le rôle primordial des entreprises qui créent croissance, richesses et emplois.

C'est elles qu'il faut promouvoir, c'est elles qu'il faut encourager, défendre et représenter ? Notre Fédération porte jusqu'aux autorités leurs attentes, leurs succès, leurs difficultés aussi. Nous sommes ainsi les ambassadeurs d'un monde économique en pleine mutation. Nous devons redoubler d'efforts pour prendre part à la modernité qui gagne partout.

A l'encontre des Cassandres qui annoncent la fin de la croissance, les nanotechnologies, le big data, les imprimantes 3D, les énergies renouvelables, les biotechnologies et bien d'autres révolutions dont nous n'avons pas encore pris la vraie mesure vont réveiller le développement économique et générer un cycle de croissance extraordinaire. Il débouchera inévitablement sur une élévation sans précédent du niveau comme de l'espérance de vie des populations. Ces évolutions poseront certes mille

problèmes en termes d'écologie, de partage des richesses, de régulation, mais elles sont là, déjà enclenchées ! Elles sont devenues des promesses et des projets, elles sont le symbole des investissements futurs ; à nous d'en être des acteurs, des bâtisseurs et des réalisateurs, de faire le lien entre le temps présent et le temps long !

L'ÉTAT DU MARCHÉ

Plus loin, quel était l'état du marché du gros œuvre en 2017 ? Plusieurs réponses nuancent la synthèse.

- Le marché est marqué par une baisse de la confiance des acteurs économiques, en partie en raison d'une instabilité des institutions. Voir mieux et plus loin demain, peut-être piloter autrement ? Impossible aujourd'hui pour tout responsable : la visibilité des entreprises ne dépasse pas trois mois, et encore...
- La rentabilité n'est plus assurée sur chaque chantier. La sous-enchère a pignon sur rue allant même jusqu'à inquiéter certains pouvoirs adjudicateurs. La concurrence est si vive qu'elle risque d'envoyer au tapis les sociétés les plus fragiles !
- L'austérité cantonale, décrétée par la situation financière pénible de la République, limite les dépenses publiques et retarde les investissements indispensables. Dans ce marasme, les entreprises du bâtiment et du génie civil n'y trouvent plus leurs comptes. Plus qu'avant, elles doivent s'en aller gagner des marchés dans les cantons voisins pour maintenir à un niveau élevé leurs savoir-faire et leur compétitivité.

D'année en année, nous rapportons ici le plus fidèlement possible la parole

de tous les membres. Nous faisons nôtres leurs préoccupations qui sont multiples et quotidiennes. Elles sont de tout ordre, elles ont trait par exemple à la formation, à la prévention des accidents, au respect d'une concurrence loyale, d'une convention collective ambitieuse, d'une avancée sociale qui montre que dans nos métiers la responsabilité et la solidarité ne sont pas que de vains mots.

QUELQUES AMÉLIORATIONS

A l'heure du bilan, nous pouvons aussi annoncer quelques changements prometteurs. Tout d'abord, à force d'insistance, nous pouvons croire qu'avec l'Etat, pour demain, nous serons mieux armés pour contrer toutes les formes de tricherie sur les chantiers. Nous appelons de nos vœux la concrétisation d'un projet partenaire où les inspecteurs de l'Etat et les inspecteurs des commissions paritaires pourraient travailler ensemble sur la base d'une convention publique et privée. Cette convention est en cours de rédaction. Nous devrions ainsi être récompensés de toutes nos démarches, menées dans ce domaine avec Unia et le Second œuvre neuchâtelois.

Autre sujet de satisfaction : nous avons cette fois réussi à sensibiliser complètement les autorités cantonales et communales jusqu'à rendre plus flexible toute mesure hivernale qui limiterait à l'excès l'autorisation d'ouvrir des fouilles entre le 1er novembre et le 30 avril de chaque année ! Désormais, à l'instar de tous les autres cantons et si les conditions météorologiques le permettent, les entreprises neuchâteloises pourront poursuivre les travaux déjà en cours et en réaliser quelques nouveaux l'hiver !

ENTREPRENEURS:



NOS PROCHAINS GRANDS DÉFIS

Si le monde et la société changent, ces prochaines années, les milieux de la construction sont également appelés à poursuivre leur mutation et à continuer à devoir constamment s'adapter.

Les donneurs d'ordre ne travaillent plus de la même manière, les projets ne sont plus conduits comme autrefois et les moyens fondent au même rythme que les délais d'exécution. Le **BIM** (Building Information Modeling ou modélisation numérique des données du bâtiment), outil qui s'étend de la planification à la déconstruction en passant par la réalisation et l'exploitation, est de plus en plus utilisé par les planificateurs, architectes et ingénieurs. Ce nouvel outil, qui représente autant un tournant dans la gestion de projet qu'un défi technologique pour nos entreprises, est appelé à se standardiser dans tous les secteurs de la construction. Le jour venu, gare à ceux qui n'auront pas pris ce virage !

La pérennisation de la retraite anticipée est appelée à occuper notre temps ces prochains mois tous comme la mise sous toit de la nouvelle convention nationale.

NOS FRÉQUENTATIONS

Au fil des mois par ailleurs, sans relâcher l'effort, nous multiplions le nombre de nos fréquentations politiques ! Au Château, à Colombier, nous partageons ainsi tous les sujets d'actualité avec les autorités, qui nous consultent plus que jamais sur leurs projets et crédits. Une telle proximité nous permet de mieux cerner les enjeux et de mieux informer nos membres sur les objectifs politiques de celles et ceux à qui nous confions un bout de pouvoir.

Alors que nous parlons de consultation, comment passer sous silence la plus récente ? Depuis quelques semaines, le Château sort un nouveau régime financier qui d'un côté doit permettre à Neuchâtel de rester compétitif dans la fiscalité des entreprises et d'un autre faire un nouveau pas en direction des contribuables. Ces réformes ont un coût. Ce sont 140 millions de francs qu'il s'agira de trouver ou mieux, d'économiser.

CONCLUSIONS

Un tel éditorial reflète la vigueur et la détermination de tous les membres de la FNE, engagés sur beaucoup de fronts pour traduire nos intentions et renforcer les actions patronales. Au fil des pages de ce rapport, vous pourrez mesurer l'intensité du travail de celles et ceux qui permettent à notre association de rester au cœur de l'actualité. Proche de toutes les préoccupations et de toutes les décisions. Bien sûr, en 2018 maintenant, nous ne pouvons cacher notre inquiétude. L'avenir nous paraît improbable si bien que nous savons comprendre les entreprises lorsqu'elles choisissent de regrouper leurs forces pour assurer leurs lendemains économiques.

Des lendemains économiques ? Ils seront meilleurs à coup sûr quand, d'ici à quelques années, le retour des grands travaux de la Confédération sera tangible. On pense ici :

- aux 500 millions de francs qui seront investis dès 2021 pour améliorer la fluidité du trafic routier au Locle;
- aux mille millions de francs qui pourraient être engagés pour le rail entre Le Locle et Neuchâtel via La Chaux-de-Fonds et faire de ces trois villes neuchâteloises une seule et unique agglomération.

En un mot comme en cent, nous aurons encore ces prochaines années un travail considérable à abattre pour mener à terme, avec le sourire de Berne, des investissements qui traduiront la volonté populaire exprimée très clairement en faveur des trois programmes que sont Mobilité 2030, FORTA et FAIF. Qu'il est bon de conclure ainsi, avec des promesses plutôt que des chagrins. avec l'antidote en quelque sorte !

Avant de vous laisser parcourir notre rapport, je souhaite encore, au nom de vous toutes et tous, remercier très sincèrement notre équipe de Colombier, dont le nombre de collaborateurs est inversement proportionnel à la charge et à la qualité du travail abattu tout au long de l'année, ainsi que tous les membres du Comité qui ne ménagent pas leurs efforts et leur temps dans la bonne marche de notre fédération.

Olivier Haussener
Président

L'INQUIÉTUDE GÉNÉRALE À LA UNE !



INSTABILITÉ, DIFFICULTÉS, INQUIÉTUDE: CE SONT LES TROIS MOTS CLÉS QUI MARQUENT L'ENQUÊTE 2017 MENÉE PAR LA FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE DES ENTREPRENEURS AUPRÈS DE SES MEMBRES.

L'instabilité provient avant tout de la concurrence et de la guerre des prix qui menacent gravement la rentabilité à long terme des grandes entreprises de notre canton.

Entre 2016 et 2017, il n'y a pas eu d'importants bouleversements économiques. Tout au plus une confirmation : c'est bel et bien hors du canton que les entreprises qui réalisent des travaux de génie civil gagnent des marchés et conservent leur outil de production, personnel compris.

A la question «*Quelles sont les trois principales inquiétudes pour 2018*», les réponses sont claires. C'est à cause:

- d'une situation politique et économique jugée exécrationnelle en Pays neuchâtelois;
- d'une baisse continue des marges bénéficiaires qui ne permettent plus d'investir pour l'avenir;
- d'un excès de réglementation.

Les graphiques ci-contre sont par ailleurs révélateurs d'un ciel lourd et chargé de gros nuages noirs. Le constat

est sans équivoque: avec des collectivités publiques qui comptent leurs sous, avec un canton qui affiche des chiffres rouges et qui tardent à concrétiser ses promesses, avec des investissements publics qui ne répondent même plus aux seuls besoins de l'entretien des patrimoines bâti et routier, il est de plus en plus difficile de bien gagner sa vie en terres neuchâteloises sans remporter des parts de marché plus loin que les frontières cantonales!


Entre 2016 et 2017, tous secteurs confondus, bâtiment et génie civil additionnés, les chiffres d'affaires ont diminué légèrement, de 1,3%. On ne peut donc parler de grosses pertes ou de véritable affaiblissement au sein

des entreprises membres de la FNE, mais à coup sûr d'un tassement des commandes et d'une visibilité économique qui ne dépasse pas les trois mois! C'est pour cela que nous avons mis *l'inquiétude* à la une de notre double page.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les entreprises de notre Fédération: c'est grâce à leur participation à cette enquête que nous pouvons tirer des conclusions et porter leurs attentes auprès des autorités communales, cantonales et fédérales.

Pour tout complément d'information: n'hésitez jamais, appeler la FNE à Colombier.

EN QUELQUES LIGNES...

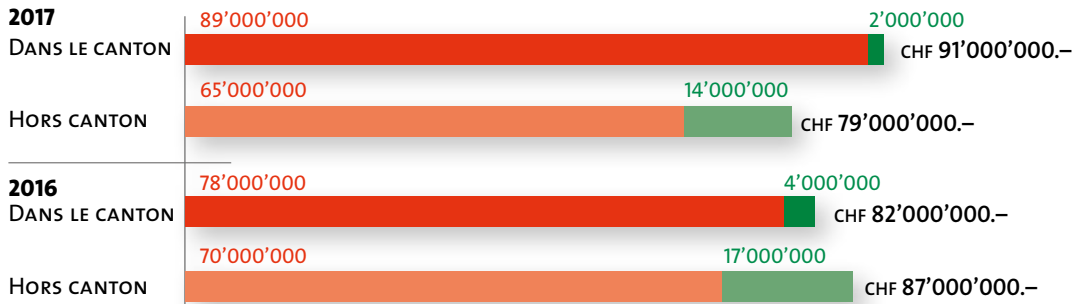
70 % 74 % 72 %	La proportion des membres qui ont répondu à l'enquête.
916 1'030 1'018	Le nombre d'adjudications reçues dans le canton en 2017, bâtiment et génie civil ensemble.
460 451 430	Le nombre d'adjudications reçues hors canton, bâtiment et génie civil ensemble.
5 À 10 % 15 À 20 % 10 À 15 %	Les réserves de travail des entreprises au seuil de l'année 2017 par rapport à leurs chiffres d'affaires.
	La marche actuelle des affaires est instable.

■ Chiffres 2017 ■ Chiffres 2016 ■ Chiffres 2015



BÂTIMENT 2016 - 2017

CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS ■ Privé ■ Public



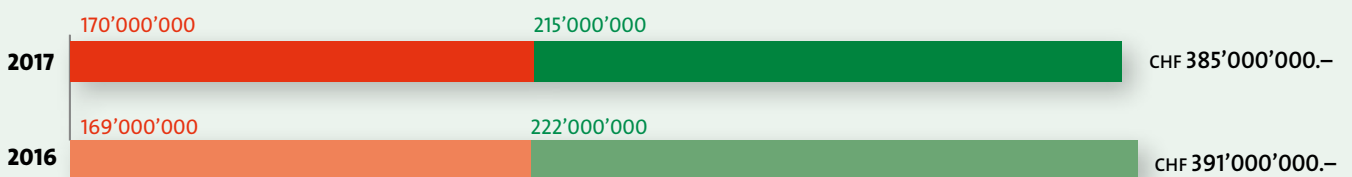
GÉNIE CIVIL 2016 - 2017

CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS ■ Privé ■ Public



BÂTIMENT + GÉNIE CIVIL 2016 - 2017

CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS ■ Bâtiment ■ Génie civil



FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS

74 RÉUSSITES ET 5 ÉCHECS !



MACHINISTES...

En 2017, un seul cours de formation pour machinistes (15 candidats) a vu le jour.

Dans la foulée, une session d'examens, ainsi que plusieurs journées d'examens spécifiques ont été organisées; elles ont permis d'observer l'évolution positive et négative des catégories.

Au total donc, 74 travailleurs ont réussi leurs épreuves (5 échecs)

Pour l'année présente, un cours est ouvert et plusieurs journées d'examens sont annoncées afin de boucler la boucle des catégories spéciales encore en suspens (M4; M5; M7-Trancheuse, Scrapper,...).

Permis de machinistes K-BMF

Pour rappel, ce Règlement est entré en vigueur le 1er janvier 2017. A ce jour, plusieurs Centres de formations ont déjà signé une Convention avec la K-BMF (Gordola, KBB Bern, Effretikon, Sursee). Les prochains centres prêts à signer sont Fribourg et Moutier.

Les documents d'examens sont toujours en cours de rédaction; ils seront finalisés en 2018 pour être testés dans le courant de l'année. L'entrée en vigueur est prévue pour le 1er janvier 2019.

La K-BMF a donné son accord pour la création d'une Commission de surveillance et de reconnaissance des permis de machinistes étrangers.

Cette Commission sera composée des membres suivants :

- Mme R. Will, secrétaire de la K-BMF et chef projet à la SSE
- M. W. Bigler, entrepreneur zurichois et membre du Comité de la K-BMF
- M. K. Lötscher, Sous-directeur AVE et représentant romand de la K-BMF
- Mme Hanane Arnaud, SSE Genève, qui a pris le relais de M. Y. Maillet (ex-FNE).

Actuellement, un point demeure encore sans réponse absolue et définitive. Selon le Règlement de la K-BMF, un candidat peut réussir un permis, catégories M2 à M7, même si ses notes de pratiques sont inférieures à 4.0 ! Ce point nous paraît complètement incohérent, raison pour laquelle,

EXAMENS MACHINISTES 2017

Catégories	Réussites	Echecs
M2 Pelle retro	17	1
M3 Chargeuse	19	3
M6 Rouleau	9	0
M7 Dumper	17	0
M7 Pelles à câbles	2	1
M7 Jumbo	3	0
M7 foreuse	7	0
TOTAL	74	5

EVOLUTION DES EXAMENS

	Machinistes	Grutiers	Caristes	Totaux
2008	28	11	12	51
2009	34	13	27	74
2010	77	17	16	110
2011	129	15	16	160
2012	137	13	15	165
2013	156	23	30	209
2014	189	20	16	225
2015	213	18	14	245
2016	79	9	32	120
2017	74	8	28	110

EXAMENS GRUTIER 2017

Les candidats ont été évalués dans les catégories suivantes

	Réussites	Echecs
Cat A	5	0
Cat B	3	0

alertée par nos soins, la Commission Romande des machinistes est en train de rédiger les modifications adéquates.

Permis de machiniste M1

A la suite de l'entrée en vigueur de l'obligation de détenir un permis M1 dès le 1^{er} janvier 2020, dans le seul canton de Vaud pour l'instant, la Commission paritaire de formation de machinistes et grutiers (CPFMG) mettra en place un cours M1 pour 2019. Une information sera également faite auprès des entreprises pour leur présenter ce nouveau cours. A noter encore que, selon un sondage effectué au mois de juin 2017 auprès des entreprises membres de la FNE, il ressort que seulement 38% des entreprises seraient intéressées par cette catégorie M1. Environ 80 travailleurs seraient ainsi à former.

GRUTIERES...

Formation de grutiers 2017

Les examens de pratique *Catégorie A* (camion grue) ont eu lieu le 14 octobre écoulé au dépôt Von Arx, de Peseux. Les cinq candidats inscrits ont obtenu leur permis.

A noter encore que, durant le mois de novembre écoulé, trois travailleurs ont suivi les cours 2016; ils ont réussi leur permis *Catégorie A* sur « Manitou ».

Les examens *Catégorie B* ont eu lieu, quant à eux, le 21 octobre 2017 sur le chantier Paci SA, « La Prairie » à Bôle. Au final, deux des trois candidats qui ont suivi les cours en 2017, ainsi qu'un répétant de 2016, ont obtenu leur permis définitif.

Pour 2018, deux cours (*Catégories A et B*) sont prévus.

Commission suisse de formation pour grutiers

Les documents d'examens mis en

place par la Commission suisse de formation pour grutiers, afin de permettre une meilleure défense des dossiers lors d'éventuels recours, ont été utilisés cette année par plusieurs Centres de formation.

CONDUCTEURS D'ÉLÉVATEURS...

Deux cours de caristes ont été organisés en 2017. Au total, 29 travailleurs ont suivi, dans la halle de la HG Commerciale de Cortaillod et au CPMB, les deux samedis de formation et des examens.

Au final, 28 candidats ont reçu le *permis de cariste* délivré par l'Association Suisse de Formation en Logistique (ASFL).

Là encore, un ou deux cours sont planifiés. A suivre.

ARTICLE 32

La volée 2015-2017 a bouclé la seconde année de formation, avec les examens finaux qui se sont tenus entre les mois de mai et de juin. Sur les 25 candidats (19 constructeurs de voies de communication et 6 maçons), 20 ont obtenu leur CFC :

- 5 maçons, dont **3 Neuchâtelois**,
- 15 constructeurs de voies de communication, dont **5 Neuchâtelois**.

La volée 2017-2019 a débuté le 28 août 2017, avec 19 constructeurs de voies de communication (**4 Neuchâtelois**) et 7 maçons (**6 Neuchâtelois**). Cette année encore, les candidats neuchâtelois ne représentent hélas qu'un faible pourcentage dans les cours de constructeurs de voies de communication.

CONCOURS ROMAND DE LA MAÇONNERIE...

Malgré un bel acharnement et une fantastique combativité, Mlle Nolwenn Lambelet n'a pas réussi à se qualifier pour les finales suisses; elle a terminé au 9^{ème} rang de l'Eliminatoire

SENSIBILITÉ FÉMININE UNE BATTANTE !



Nolwenn Lambelet

UNE DEMOISELLE, PLEINE DE CHARME, AU CONCOURS ROMAND DE LA MAÇONNERIE ? OUI, C'ÉTAIT EN 2017 AU PALAIS DE BEAULIEU À LAUSANNE.

Nolwenn Lambelet a joué toutes ses cartes à fond; elle a érigé un mur de 2m20 de haut. L'apprentie, qui œuvre chez son patron de... père à La Côte-aux-Fées, a terminé au 9^e rang, avec les honneurs et les félicitations du jury. La FNE l'a remerciée au début de cette année, avec un petit cadeau en prime.

Même si la pénibilité du métier de maçon est moindre aujourd'hui, même si pour transporter les matériaux, damer, racler, creuser, tout est à peu près mécanisé, il n'en demeure pas moins que les adolescentes sont très rares au CPMB. La motivation de Nolwenn méritait une photographie. Comme une star qu'elle deviendra !

romande. Il aurait fallu qu'elle montât sur le podium pour créer l'événement.

Notons encore que, depuis 2018, le format du concours de maçonnerie sera modifié afin de mieux pouvoir coller à celui des Worldskills.

COMPARAISON DES SALAIRES MENSUELS MOYENS PAR CLASSE, DE 2002 À 2017

(sans frais, allocations familiales et 13^e salaire) en CHF.

	Contremaître	C.E.	Q	A	B	C	Moyenne salaire CN (sans contremaître)
2002	6'820.00	5'839.00	5'266.00	5'162.00	4'700.00	4'174.00	5'028.00
2016	7'709.00	6'632.00	5'991.00	5'873.00	5'412.00	4'888.00	5'765.00
2017	7'691.00	6'614.00	5'973.00	5'860.00	5'406.00	4'890.00	5'768.00

FORUM DES MÉTIERS AU CPMB

UNE « PREMIÈRE » PLEINE DE PROMESSES !



Jean Marie Meroni, au fond, de face, en pleine effervescence pédagogique !

A L'ENSEIGNE DE L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL, AVEC LE RENFORT DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET DES ENTREPRISES, LE PREMIER FORUM DES MÉTIERS A EU LIEU LE 18 AVRIL 2018 AU CPMB.

Une « première » prometteuse résumée comme suit.

- Une heure durant, une centaine de jeunes accompagnés de leurs parents ont pris connaissance du contenu des métiers du bâtiment, avec toutes les possibilités de l'apprentissage et les plans de carrière à envisager.
- Quatre entreprises de la FNE ont accueillis le public ; elles ont répondu aux attentes et ont même conclu des contrats d'apprentissage, sinon des promesses de stages professionnels.
- Le président de la Commission de la formation professionnelle de la FNE, M. Jean Marie Meroni, a précisément expliqué dans les moindres détails la panoplie des métiers de constructeurs de voies de communication et de maçon.



CAPA'CITÉ DU 6 AU 12 SEPTEMBRE 2018

AU CŒUR DE LA CAPITALE



LA PLUS GRANDE VITRINE DES MÉTIERS À CIEL OUVERT AURA LIEU CETTE ANNÉE, DU 6 AU 12 SEPTEMBRE, ENTRE 8 HEURES ET 19 HEURES À TOUS LES COINS DE RUE DE LA CAPITALE CANTONALE.

Ce traditionnel rendez-vous avec les acteurs économiques, les apprentis, les formateurs et le public révèle des trésors d'organisation.

- 4'500 élèves de 10^e et 11^e Harmos à accueillir dans les villages.
- 200 métiers à présenter et à promouvoir.
- 1'000 apprentis au boulot, en stars de la communication, démonstrateurs de leurs capacités et premiers interlocuteurs du public.
- 500 bénévoles issus des associations, des écoles, des entreprises qui donnent le meilleur d'elles-mêmes et sans qui la manifestation n'aurait pas le lustre qu'on lui connaît aujourd'hui.
- 8'000 mètres carrés de surface pour exposer les atouts des professions, des surfaces mises à disposition des organisateurs par les autorités de Neuchâtel, partenaires de l'événement.

Il va sans dire que la Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs sera de la partie. Sa délégation sera emmenée par M. Giuliano Dall'Omo, nouveau collaborateur technique au sein de notre association depuis le 1^{er} mai écoulé.

FONDATION POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DU CPMB

RYTHME DE CROISIÈRE

AVANT 2021 ET L'ADJUDICATION

DE NOUVEAUX TRAVAUX



LA FONDATION POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DU CPMB A TIRÉ UN PREMIER BILAN À LA FIN DU MOIS D'AVRIL 2018. SI LES COMPTES ET LES BUDGETS N'APPELLENT PLUS DE COMMENTAIRES PARTICULIERS PUISQU'ILS ÉTAIENT PRÉVISIBLES ET CONFORMES À TOUS LES ENGAGEMENTS, IL N'EN DEMEURE PAS MOINS QUE DE NOUVELLES RÉUNIONS AURONT LIEU BIENTÔT À COLOMBIER.

Objectif prioritaire : définir les rôles entre l'Etat et la Fondation, partenaires de toutes les rénovations entre 2012 et 2015, afin d'adjuger aux entreprises, dès 2021 et jusqu'en 2041, un demi-million de francs chaque année pour l'entretien de tous les bâtiments. Un défi passionnant que la

Fondation saura relever avec justesse et loyauté.

D'ici à cette échéance, maintenant que les investissements finaux s'élèvent à 31'600'000 francs et que les comptes de construction et de rénovation sont bouclés, il ne reste que deux factures annuelles à produire par notre Fondation à notre partenaire (Etat de Neuchâtel), conformément au contrat de bail :

- 1'690'102 francs pour les intérêts et les amortissements légaux;
- 120'000 francs pour les frais de gestion.



LE CONSEIL DE FONDATION

Président

Jean-Claude Baudoin (FNE)

Secrétaire

Olivier Schmid (Etat de Neuchâtel)

Membres

Philippe Donner (Etat de Neuchâtel)

René Lochmatter (coopté)

Pierre Schnegg (FNSO)

LE TRAVAIL DU COMITÉ DE LA FNE A COLOMBIER OU AU CHÂTEAU, LA FNE EST AU COEUR DE L'ACTION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE



Pascal Pedimina



Louis Risse

TOUTES LES SIX SEMAINES SAUF L'ÉTÉ, LES MEMBRES DU COMITÉ PASSENT TROIS À QUATRE HEURES ENSEMBLE. ILS GÈRENT LA FNE, SOUS LA HOULETTE DU PRÉSIDENT OLIVIER HAUSSENER.

LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2017...

JANVIER

Rencontre avec d'autres associations patronales, en l'occurrence la Chambre Neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie, l'Union neuchâteloise des arts & métiers, l'Association Industrielle et Patronale et la Chambre Immobilière Neuchâteloise. A l'ordre du jour : afficher la volonté des milieux économiques et participer d'un même souffle à l'effort de redressement du canton. Un travail de longue haleine où on y apprend la... patience et la relativité tant les comptes de l'Etat sont déséquilibrés !

AVRIL

Cap sur le Château, rencontre avec une délégation du Conseil d'Etat et les chefs des services des Ponts & Chaussées, de l'Aménagement du territoire et du Bâtiment. Objectif prioritaire : connaître la planification 2017 des travaux de l'Etat et des principales communes. Autre sujet : tout mettre en œuvre pour modifier les règles de délivrance des permis de fouilles dans le canton, entre le 1^{er} novembre et le 30 avril de chaque année. A la clé, une percée historique : l'Etat et les grandes communes neuchâteloises, dorénavant, permettront l'ouverture de fouilles l'hiver si les conditions climatiques le permettent.

Un petit pas pour la FNE, un grand bond pour l'Etat !

JUIN

Accueil à Colombier du directeur de l'OFROU (succursale d'Estavayer-le-Lac), Stefano Coraducci. Echanges forts, direct et une crainte à l'issue des débats : constater amèrement que le début des travaux de la traversée du Locle pourrait être repoussé d'un an, voire de deux ! En cause : le manque de main d'œuvre à la Confédération !

SEPTEMBRE

Accueil à Colombier des parlementaires fédéraux et du président du Conseil d'Etat, accompagné de l'Ingénieur cantonal. Au menu, une détermination : convaincre l'OFROU via la Cheffe du département des transports et communications, Doris Leuthard, de ne pas repousser au-delà de 2021 le début des travaux de l'évitement du Locle. Ces travaux, pour mémoire, sont estimés à quelque 500 millions de francs.

DÉCEMBRE

Remerciements à **Pascal Pedimina**, qui quitte le Comité après onze ans de loyaux services. Son successeur est connu : c'est **Louis Risse**, nouveau directeur général de l'entreprise F. Bernasconi & Cie SA.

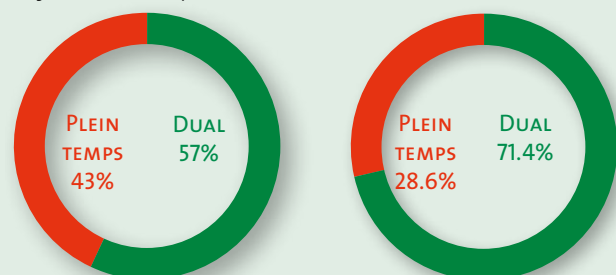
APPRENTISSAGE DUAL DANS LE CANTON **+14 % EN NEUF ANS !**

LE CONSEIL D'ÉTAT MET LE PAQUET POUR ENCOURAGER L'APPRENTISSAGE DUAL ET DIMINUER AINSI LES FORTS COÛTS DES ÉCOLES DES MÉTIERS À PLEIN TEMPS.

Les deux « fromages » publiés ici prouvent que, petit à petit, l'évolution est positive : 71,4% des élèves neuchâtelois suivent désormais une voie duale contre 57% en 2008. Ces bons résultats sont aussi le fait des priorités des entrepreneurs neuchâtelois qui, dans le domaine du bâtiment, montrent l'exemple chaque année.

EVOLUTION DUAL / PLEIN TEMPS

objectif du CE : passer de 57 à 80 % en 2017



En 2008

57% des élèves suivaient une formation duale dans les écoles neuchâteloises

En 2017

71,4% (69,3 % en 2016) des élèves suivent une formation duale dans les écoles neuchâteloises

4'209 Nombre d'apprentis au total en formation duale
4'156 (+ 1,3% par rapport à 2016).

1'684 Nombre d'apprentis en formation à plein temps dans une école professionnelle (- 8,7%).

1'089 Nombre d'élèves en 1^{ère} année au CIFOM au Locle et à La Chaux-de-Fonds à la rentrée.
1'115

1'019 Nombre d'élèves en 1^{ère} année au CPLN à la rentrée
981

298 Nombre d'élèves en 1^{ère} année au CPMB à la rentrée.
286

1'191 Nombre de places offertes à la rentrée (+ 179 places offertes de 2009 à 2017 soit + 17,7%).
1'230

1'610 Nombre de contrats signés à la rentrée 2017 sur le marché des places d'apprentissage (+ 2,3%).
1'574

■ Chiffres 2017 ■ Chiffres 2016

ENQUÊTE

LES ENTREPRISES DE LA FNE SONT FORMATRICES

NOUS POURSUIVONS NOS ENQUÊTES QUI ONT DÉBUTÉ IL Y A MAINTENANT TROIS ANS.

Dans le tableau ci-dessous que nous complétons avec les données les plus actualisées, nous remarquons que la stabilité des engagements est réelle. D'une année l'autre, les variations sont minimales si bien que le constat demeure positif : former la relève et assurer l'avenir des métiers du gros œuvre sont toujours prioritaires !

Sous le toit du CPMB rénové, l'apprentissage dual prend chaque année une belle dimension. De surcroît, dans nos métiers, nous offrons la plus belle des garanties : pas un jeune qualifié au chômage, pas un jeune motivé sur le carreau !

Ce constat raccourci, c'est notre plus belle récompense. Vifs remerciements à tous les formateurs et à tous les experts.

LES ENTREPRISES FORMATRICES MEMBRES DE LA FNE

Nom employeur	Nbre d'apprentis		
	2017	2016	2015
ARRIGO & Cie SA	3	0	0
ARRIGO & TONON SA	2	1	1
BAILLOD-PYTHON Sàrl	1	2	2
BIERI & GRISONI SA	7	7	7
BS Constructions Sàrl	0	1	4
DUCKERT SA	3	3	2
ESSIMA Etanchéité SA		0	1
F. BERNASCONI & Cie SA	8	10	11
F. BERNASCONI (entreprise générale)	1	1	-
F. PIEMONTESE SA (Cernier)	2	4	3
G. FREY et Fils SA	1	1	1
HG Commerciale	8	8	7
IMPLENIA SUISSE SA	1	3	1
LBG SA	2	2	2
MGO	3	1	1
MTS SA	4	2	3
PACI SA	5	3	3
PIEMONTESE Savagnier SA	3	2	2
SETIMAC Etanchéité SA	0	0	2
S. FACCHINETTI SA	9	10	11
SPINEDI SA	2	2	1
TTT Sàrl	1	1	1
VON ARX SA	6	8	5
ZMOOS SA	1	1	2
ZUCCHET SA	1	1	1
Zuttion	5	12	1
Apprentis FNE	79	76	76

SÉCURITÉ

LA PRÉVENTION : UNE MISSION PRIORITAIRE !

VISITES DE CHANTIERS

En 2017, au nom de la Commission paritaire du gros œuvre neuchâtelois, pas moins de 114 visites de chantiers ont été effectuées. C'est 17 de plus qu'en 2016. La prévention des accidents ? Une mission prioritaire bien comprise et partagée par toutes les entreprises membres de la FNE.

Tout comme l'année écoulée, nous n'avons pas de grosses lacunes à relever, sinon de temps à autre de petits oublis ou de petites erreurs dans la planification de toutes les mesures de sécurité idoines à prendre en toutes circonstances. D'une manière générale, les grandes et les moyennes entreprises maîtrisent les aspects sécuritaires à respecter sur les chantiers, ce qui n'est pas encore le cas pour les plus petites. Les partenaires sociaux, en la matière, veillent au grain, soyez-en sûrs !

FORMATION EDEX

Le cours EDEX 2017 s'est tenu le 23 mars ; 16 personnes l'ont suivi.

Le programme ? Le voici :

- BST-INFO 57 sur l'amiante
- Information sur les plateformes élévatrices
- Transport manuel des charges (Opti-Bau)
- Risques psychosociaux
- Nouvelles publications SUVA/BST
- Informations diverses
- Nouveau site web SICURO et présentation d'un film
- Formation antichute adaptée au gros œuvre : échanges d'expériences

COURS 1^{ER} SECOURS

Au total, 4 cours de rafraîchissement de 1er secours ont été proposés en 2017. 47 personnes ont ainsi reçu leur attestation.

PASEC – TRÈS ATTRACTIF !

Lors de l'hiver 2016/17, 241 travailleurs ont suivi les visites organisées autour du parcours-sécurité - PASEC. Pour 2018, environ 130 personnes sont d'ores et déjà inscrites.

PRÉSENTATION – SÉANCE EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ

La présentation du 6 juin 2017 sur le thème des « *risques psychosociaux* », animée par M. Estermann du SRL, a permis à 15 personnes de mieux se familiariser à cette problématique.

La séance du mois de novembre écoulé avait pour thème, quant à elle, « *Le SIS et les procédures d'alerte en cas d'accident* ». Cette présentation a été suivie par 18 personnes.

COURS DE TRONÇONNEUSE

Le cours avec *ForêtSuisse* est finalisé, prêt à l'emploi. Ne manque plus que des candidats...

LES CHANTIERS SOUS LA LOUPE DES CONTRÔLEURS

AMENDES SALÉES POUR LES TRAVAILLEURS EN FUITE !

NOS DEUX INSPECTEURS, SUR LES CHANTIERS ET LE TERRAIN PROFESSIONNEL TOUS LES JOURS, CONSTATENT UNE RECROISSANCE DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS QUI PRENNENT LEURS JAMBES À LEUR COU LORS DES CONTRÔLES INOPINÉS !

Aussi, la Commission Paritaire Neuchâteloise du gros œuvre a décidé de sévir. Désormais, chaque travailleur en fuite sera activement recherché et poursuivi. Objectif: identifier l'employeur et lui envoyer une amende de Fr. 2'000.-, à payer dans les trente jours avant poursuite. En cas de récidive, la Commission enfoncera le clou : 4'000 francs la punition !

Il est plus que temps de redoubler d'attention. Les entreprises de petite envergure et les indépendants pullulent et la concurrence en devient parfois déloyale ! Aux contrôleurs d'ouvrir l'œil, sinon les deux !

EN RACCOURCI, VOICI L'ESSENTIEL À RETENIR ...

Le nombre de contrôles effectués sur le terrain en 2017 par nos trois inspecteurs, payés par les Commissions paritaires des métiers du bâtiment (gros œuvre et second œuvre réunis).

521
529

Le nombre de personnes contrôlées en 2017 (gros œuvre et second œuvre).

874
874

Le nombre d'entreprises à commettre des infractions en tous genres (gros œuvre et second œuvre).

71
73

Le nombre d'entreprises contrôlées, régies par la Convention nationale (CN).

144
111

Le nombre de travailleurs de la CN contrôlés.

252
207

Le nombre de travailleurs soumis à la CN et qui ont commis ou subi des infractions en 2017.

51
41

■ Chiffres 2017 ■ Chiffres 2016

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLICITE

UN PROJET NOVATEUR EN ROUTE VERS L'ETAT



TOUS LES PARTENAIRES SOCIAUX DES MÉTIERS DU BÂTIMENT ONT BOSSÉ UNE ANNÉE DURANT AVEC UNE DÉLÉGATION DE L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL.

OBJECTIF UNIQUE: PASSER UNE CONVENTION ENTRE LA RÉPUBLIQUE, UNIA, LE GROS ŒUVRE ET LE SECOND ŒUVRE POUR LUTTER ENCORE PLUS EFFICACEMENT CONTRE TOUT TRAVAIL ILLICITE.

En effet, sur les chantiers, le constat de l'augmentation des infractions aux conventions collectives et aux dispositions fédérales et cantonales en matière de prestations sociales a convaincu l'ensemble des acteurs syndicaux et patronaux que des moyens plus importants et plus ciblés sont nécessaires aujourd'hui pour contrer et arrêter les tricheurs.

La mobilité plus importante des travailleurs et des entreprises, notamment liée aux accords de libre circulation, a permis l'émergence de nouveaux schémas d'organisation du travail. Des acteurs peu scrupuleux ont su profiter de ces changements. Ces dernières années, plusieurs dénonciations publiques par les partenaires sociaux ont permis de mettre en lumière des exemples criants ! Si l'on compte lutter efficacement contre cette « *délinquance économique* », il est impératif de parvenir à durcir les conséquences juridiques et financières des infractions aux conventions collectives étendues et aux dispositions de droit social.

Dès lors, au début du mois de février écoulé, nous avons déposé sur le

bureau du chef du Département de l'économie publique un projet de convention pour parvenir à une meilleure coordination de toutes les actions menées par les instances étatiques et paritaires lorsqu'il s'agit de surveiller le marché neuchâtelois de la construction.

Dans cette perspective, nous avons proposé à l'Etat de prouver et de concrétiser sa réelle volonté de lutter contre la délinquance en tous genres sur les chantiers : nous lui avons demandé de passer aux actes et de renforcer les effectifs de l'Association neuchâteloise du contrôle des conditions de travail (ci-après l'ANCCT).

En effet, l'élargissement des moyens humains et juridiques tel que proposé dans notre projet de convention permettrait à l'ANCCT d'augmenter encore le nombre de contrôles effectués, d'élargir la nature des contrôles et de les approfondir.

Pour l'heure, les négociations vont bon train entre Unia, le Gros œuvre, le Second œuvre et l'Etat. Il est vrai qu'avec la rareté de l'argent public, solliciter l'Etat relève de la témérité !

LES COÛTS PARITAIRES POUR SURVEILLER LES CHANTIERS

Sans l'Etat, jusqu'ici, les partenaires sociaux consacrent quelque **348'000 francs** par an pour lutter contre le travail illicite. Deux contrôleurs des chantiers sont tous les jours sur le terrain. Nous résumons l'essentiel de la répartition des charges et des coûts salariaux entre tous les secteurs économiques liés à la construction.

Gros œuvre	31%	FR. 106'000.-
Menuiserie	33%	FR. 115'000.-
Peinture	17%	FR. 58'000.-
Techniques du bâtiment	9%	FR. 32'000.-
Construction métallique	2%	FR. 7'000.-
Electricité	8%	FR. 30'000.-

FONDS DE SECOURS HIVERNAL INTERNEB

UNE SAISON À 500'000 FRANCS !



APRÈS LE COUP DE FEU DE L'HIVER 2016, AVEC 1'146'000 FRANCS DE PRESTATIONS SERVIES AUX ENTREPRISES, L'HIVER 2018 PÈSE AUSSI UN POIDS CERTAIN. TOTAL DES REQUÊTES : 476'000 FRANCS D'INDEMNITÉS SORTIES DES CAISSES PARITAIRES ENTRE LES MOIS DE JANVIER ET D'AVRIL !

Le tableau ci-contre résume les années écoulées. A ce jour, la fortune d'InterNeb s'élève à quelque 930'000 francs. Nulle inquiétude donc sur la pérennité des obligations à remplir.

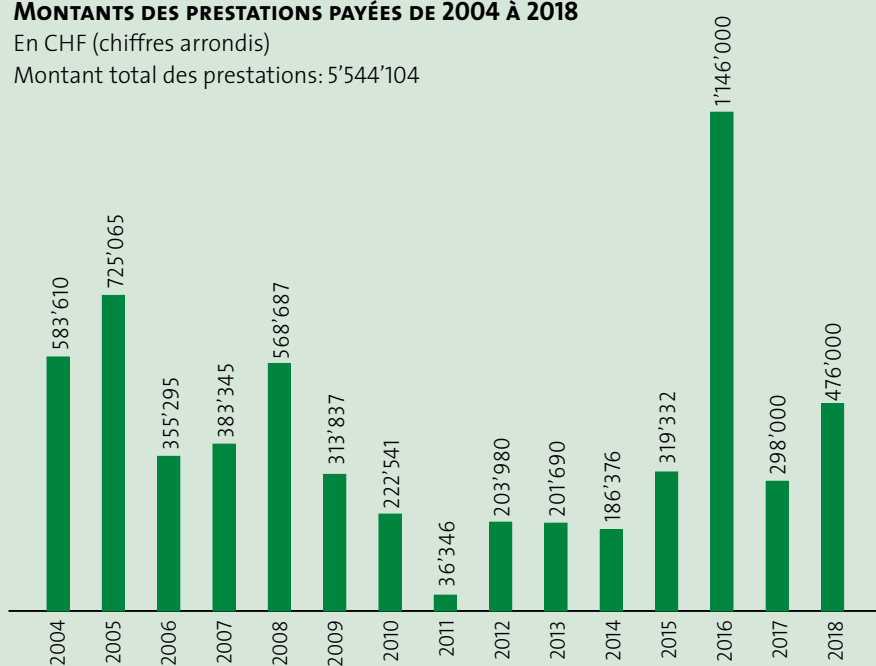
Le Comité de gestion du *Fonds de secours hivernal* a validé toutes les écritures comptables 2018. L'organe

de contrôle en demeure encore et toujours admiratif si bien que l'on peut remercier Mme Monique Donzé pour la parfaite exécution de son mandat.

MONTANTS DES PRESTATIONS PAYÉES DE 2004 À 2018

En CHF (chiffres arrondis)

Montant total des prestations: 5'544'104



POUR L'ESSENTIEL, VOICI QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE LA SAISON ÉCOULÉE...

10 | 17

Le nombre d'entreprises qui ont eu recours aux prestations InterNeb entre les mois de janvier et avril 2018.

61 | 63

Le nombre de jours d'ouverture d'InterNeb entre janvier et avril 2018.

476'000.00 | 297'845.60

En francs, le coût des prestations InterNeb pour les mois de janvier, de février, de mars et d'avril 2018.

■ Chiffres 2018 ■ Chiffres 2017

LES BADGES SUR LES CHANTIERS C'EST L'ARLÉSIENNE!



LA FNE TIRE PARFOIS SES RÉFÉRENCES DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE. POUR LES BADGES QUE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES ENTREPRENEURS ANNONCE DEPUIS TROIS ANS, COMMENT NE PAS PENSER À LA NOUVELLE D'ALPHONSE DAUDET, L'ARLÉSIENNE EN L'OCCURRENCE !

Ces badges, en effet, sont encore invisibles à l'œil nu, sortes de fantômes ou de fiction qui n'apparaissent pas encore dans le champ de vision de notre association !

Gare toutefois aux conclusions trop hâtives. La littérature nous apprend aussi la patience et, dans ce rapport parfumé d'optimisme, la FNE retiendra plutôt la maxime de Rabelais qui racontait dans son Pantagruel que: «*Tout vient à point pour qui sait attendre!*»

Alors les badges, en définitive, c'est pour quand ? Pour le début de l'année prochaine. Pour l'heure, la SSE va tester son système au Tessin, désigné canton-pilote pour l'introduction d'une carte professionnelle qui couvrira l'ensemble des métiers du bâtiment, gros œuvre et second œuvre compris.

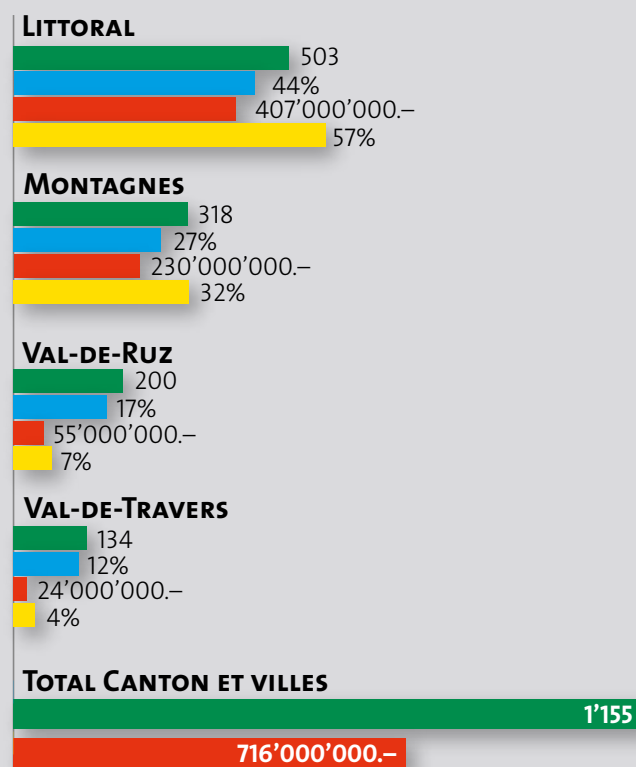
SERVICE CANTONAL DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1'155 PERMIS DE CONSTRUIRE EN 2017 !

AU FIL DU TEMPS ET DES AMÉLIORATIONS INFORMATIQUES, LE SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SAT) PEUT METTRE À LA DISPOSITION DE NOTRE FÉDÉRATION QUELQUES CHIFFRES INTÉRESSANTS QUI QUALIFIENT L'ÉVOLUTION DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE POUR LES MÉTIERS DU BÂTIMENT, GROS ŒUVRE ET SECOND ŒUVRE COMPRIS.

Avec les réserves d'usage, nous avons pris le pari de tirer la synthèse de plusieurs éléments statistiques et de la présenter sous la forme d'un graphique. Premier constat global: le nombre de permis de construire délivrés en 2017 est conséquent. L'estimation des montants investis aussi !

Année après année, grâce aux fructueux contacts que notre Fédération entretient avec les autorités administratives du SAT, nous pourrions encore mieux suivre le développement des affaires dans le canton de Neuchâtel. Un seul chiffre résume l'activité constructive en 2017: l'Office du logement a compté les logements nouveaux mis à disposition des citoyens: 1'252 au total! Serait-ce un record ?



■ Permis octroyés ■ Permis octroyés en %
■ Est. des travaux en CHF ■ Est. des travaux en %

VOYAGE DU GROUPE DE NEUCHÂTEL & ENVIRONS

BALLET DE MACHINES SUR LA COSTA DEL SOL!

L'ANNÉE ÉCOULÉE APRÈS LA PAUSE ESTIVALE, PRÉCISÉMENT DU 6 AU 9 SEPTEMBRE, LES ENTREPRENEURS DU GROUPE DE NEUCHÂTEL ONT PASSÉ TROIS JOURS AU SOLEIL DE MALAGA. OBJECTIF PRIORITAIRE : ASSISTER AU BALLET DE MACHINES ORGANISÉ PAR LE CENTRE DE FORMATION ET DE DÉMONSTRATION CATERPILLAR.

Un voyage d'étude parfaitement réussi et une visite d'un site d'exception dédié aux produits et à l'utilisation des machines de chantier dans des conditions proches du réel. Tapas et convivialité ont constitué l'autre partie du... séminaire.



De gauche à droite : Alain PROSERPI; Francesco & Christine INCHINGOLO; Vincent FARINE; Jean-Claude BAUDOIN; Jean-Luc PAGANI; Paul MENSİK; Louis RISSE; Christophe MAULINI; René ANSERMET; Pierre-Alain WYSS; Stephan BECKER; Jacques ERARD; Olivier HAUSSENER; Yann MAILLET; Jean BERTOLOTTI; Richard RENFER; Christophe PERRELET (*Monique Donzé ne pouvait apparaître sur la photographie, c'est elle qui tenait l'appareil! Beau dévouement*).

NOUVEAU MEMBRE VÉTÉRAN

PIERRE WYSS : UNE HISTOIRE DE GÉNÉRATIONS!

L'AN PASSÉ, PIERRE WYSS A REÇU SON DIPLÔME DE MEMBRE VÉTÉRAN. AVEC LES APPLAUDISSEMENTS NOURRIS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, RÉUNIE À TRAVERS, SUR LE SITE DE VALBITUME SA, QUI FÊTAIT SES 25 PREMIERS PRINTEMPS.

L'ami Pierre Wyss est né le 15 août 1936. Sous le signe de la « Fidélité » ! En effet, le nouveau membre vétérans aligne les honneurs et les fiertés :

- 59 ans de mariage avec Vanda (trois enfants, six petits-enfants);
- 61 ans dans l'entreprise Wyss SA, toujours en poste depuis 1957;
- 2018 : toujours actif, un peu, beaucoup, passionnément !

Pierre Wyss n'est pas tombé loin de l'arbre d'une impressionnante génération : elles sont cinq et en voici le résumé :

1^{ère} : Auguste Wyss

2^e : Robert Wyss

3^e : Pierre Wyss

4^e : Angéla Gonsalez ; Alexandre et Pierre-Alain Wyss

5^e : Xavier Gonsalez, Julien Wyss.

COMMÉMORATION

UN POSTE D'ENROBAGE FLAMBANT NEUF!

AU MOIS DE JUIN 2017, LA SOCIÉTÉ VALBITUME SA, DE TRAVERS, A FÊTÉ EN GRANDES POMPES SES 25 PREMIERS PRINTEMPS!

Une occasion idéale pour la FNE d'honorer cette date fétiche et de tenir sur le site de VALBITUME SA sa 113^e Assemblée générale. Le public et les invités ont ainsi pu découvrir un poste d'enrobage flambant neuf.

Toutes nos félicitations au patron, le député Pierre-Alain Wyss.



COMPTES ANNUELS 2017

BILAN

En CHF	31.12.2017	31.12.2016
ACTIF	1'613'876.14	1'660'311.29
Trésorerie	597'167.49	620'169.05
Titres et prêts	7'450.00	11'127.09
Créances pour ventes et prestations	278'415.65	245'014.20
Actifs de régularisation	5'840.00	2'500.95
Mobilier	3.00	6'500.00
Immeuble BNMB	1'150'000.00	1'150'000.00
Fonds d'amortissement - immeuble BNMB	-425'000.00	-375'000.00
PASSIF	1'613'876.14	1'660'311.29
Dettes à court terme portant intérêt	27'600.00	27'600.00
Passifs de régularisation	190'948.70	225'730.20
Dettes à long terme portant intérêt	823'400.00	851'000.00
Provisions Capa'cité	30'000.00	20'000.00
Capital	541'927.44	535'981.09

COMPTE D'EXPLOITATION

En CHF	BUDGET 2018	COMPTES 2017	BUDGET 2017	COMPTES 2016
PRODUITS	737'000.00	787'837.75	751'000.00	797'295.88
Cotisations	480'000.00	488'647.00	485'000.00	510'951.00
Vente tarifs	0.00	470.00	0.00	900.00
Participations assemblée générale	4'000.00	2'900.00	3'000.00	4'420.00
Indemnités	250'000.00	288'849.35	260'000.00	278'070.35
Dons (formation professionnelle, concours,...)	3'000.00	7'000.00	3'000.00	3'000.00
Charges/ Produits financiers	0.00	-28.60	0.00	45.47
CHARGES	-739'500.00	-765'621.15	-751'500.00	-761'098.85
Charges de personnel	-510'000.00	-497'930.80	-510'000.00	-502'699.00
Séances et délégations	-110'000.00	-123'531.85	-120'000.00	-138'405.00
Formation professionnelle	-10'000.00	-12'661.55	-10'000.00	-5'352.75
Promotions	-15'000.00	-31'960.00	-20'000.00	-37'044.30
Locaux	-24'000.00	-24'000.00	-24'000.00	-24'000.00
Frais généraux	-25'000.00	-50'794.95	-25'000.00	-19'997.25
Dotation provision Capa'cité	-15'000.00	-10'000.00	-10'000.00	-4'318.40
Impôts directs	-2'500.00	-2'195.00	-2'500.00	-2'194.95
Amortissements	-28'000.00	-12'547.00	-30'000.00	-27'087.20
EXPLOITATION IMMEUBLE (DÈS 01.07.2014)	13'000.00	-16'270.25	14'000.00	19'164.50
Loyers encaissés	71'000.00	81'370.00	74'000.00	87'996.00
Charges d'exploitation	-45'000.00	-26'690.55	-45'000.00	-56'624.05
Amortissements	-24'000.00	-50'000.00	-24'000.00	-75'000.00
Intérêts hypothécaires	-13'000.00	-12'087.60	-15'000.00	-12'207.45
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	10'500.00	5'946.35	13'500.00	4'361.53

A VOTRE SERVICE!

ORGANIGRAMME
AU 31 DÉCEMBRE 2017

NOTRE FÉDÉRATION COMPTE 60 MEMBRES.

SUR LE PLAN DES AFFAIRES, CES MÊMES MEMBRES COUVRENT ENVIRON LE 90 % DU MARCHÉ NEUCHÂTELOIS DE LA CONSTRUCTION ET DU GÉNIE CIVIL.

COMITÉ DE LA FÉDÉRATION

Président	O. Haussener (2011*)	
Vice-président	J. M. Meroni (1989)	
Membres	P.-Ph. Freitag (2000)	J.-L. Paganì (2011)
	J. Fiedriech (2017)	P. Pedimina (2006**)/ L. Risse (2018)
	Ch. Guinchard (2005)	T. Rossetti (2014)
	U. Hübscher (2001)	X. Roulet (2007)

* Date de nomination par l'Assemblée générale
** Le mandat à pris fin le 30.09.2017

SECRETARIAT

Secrétaire général	J.-C. Baudoin
Responsable de l'office technique	Y. Mailliet / G. Dall'Omo, mai 2018
Collaboratrice	M. Donzé

DÉLÉGUÉS DE LA FÉDÉRATION À LA COMMISSION PARITAIRE

Président de la Commission	Pierre-Philippe Freitag
	Olivier Haussener
	Christian Guinchard
	Urs Hübscher
	Jean-Claude Baudoin

LES ACTUALITÉS DE LA SSE

BERNHARD SALZMANN: UNE NOUVELLE PLUME!

LE 1^{ER} MARS 2018, BERNHARD SALZMANN A PRIS LA PLACE DE MARTIN A. SENN À LA TÊTE DU DÉPARTEMENT POLITIQUE & COMMUNICATION DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES ENTREPRENEURS (SSE) À ZÜRICH.

Une nouvelle plume de 37 pour informer, convaincre et porter les intentions patronales de la SSE aux quatre coins du pays!

Bernhard Salzmann aura l'occasion le 7 juin prochain de monter à la tribune de l'Assemblée générale de la FNE, dès 17 heures au cœur de l'entreprise F. Bernasconi & Cie SA.

Le nouveau chef a suivi des études d'histoire, de journalisme et de droit public à l'Université de Fribourg. Auparavant, cinq ans durant, il a œuvré pour le compte de l'Union suisse des arts & métiers (USAM), en qualité de chef du secteur Communication & Rédaction.



SOUS LE TOIT DE LA FNE UN DÉPART, UNE ARRIVÉE

PERSONNE NE L'IGNORE PLUS: YANN MAILLET A RENDU SON TABLIER AU MOIS DE MARS, APRÈS DIX ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES À LA TÊTE OPÉRATIONNELLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL.

Nous l'avons remercié pour ses multiples qualités et nous avons accueilli, pour le remplacer, Giuliano Dall'Omo, de La Chaux-de-Fonds.

Notre nouveau collaborateur a œuvré ces dernières années au sein de l'entreprise du Groupe Zuttion. Il était chargé de la sécurité et de l'environnement. Ses connaissances professionnelles et son expérience du terrain lui permettront d'entrer dans le vif du sujet et de mener à bien les missions de la FNE.

Giuliano Dall'Omo a débuté son activité le 1^{er} mai 2018.



Yann Mailliet,
une tranche de
vie de dix ans
à la FNE



Giuliano Dall'Omo,
complètement
passionné par son
nouveau job!

VIFS REMERCIEMENTS

La grande petite équipe de la FNE est toujours au top! Vifs remerciements à Yann Mailliet et Monique Donzé: en 2017, ils ont abattu un énorme travail et méritent un puissant coup de chapeau!

Dans une douzaine de mois, il s'agira de tirer ensemble un autre bilan puisque le Comité de la FNE a maintenant la responsabilité d'envisager le remplacement de Monique Donzé et de l'auteur de ce rapport, d'ici à l'été 2019. Nous aurons bien sûr l'occasion d'y revenir.

AVEC LES FÉLICITATIONS DE LA FNE LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN CFC

MAÇONNERIE

- WENGER Christian**, meilleure moyenne générale, avec une note de 5,2.
- JACOPIN Tom Adrien**, Zuttion Construction SA (meilleure moyenne)
- MAURER Dylan**, BSC Constructions et terrassements Sàrl (3^e meilleure moyenne)

Puis, dans l'ordre alphabétique...

NOM	ENTREPRISE
AJAVON AMAH Thomas	Arrigo SA
DA MOTA GUEDES Carlos André	Arrigo SA
FAVRE Christophe	Baillod-Python Sàrl
OLIVEIRA GREGORIO Rui	Paci SA
ROTA Livio	Bieri & Grisoni SA
SANDOZ Yolán	Piemontesi Savagnier SA
WEISSHAUPT Johann	F. Piemontesi SA (Cernier)

CONSTRUCTEUR D'ÉLÉMENTS EN BÉTON PRÉFABRIQUÉS

NOM	ENTREPRISE
OULE ARNAUD	MFP Préfabrication SA

CONSTRUCTEURS DE ROUTES

- JACOT-DESCOMBES Simon**, de l'entreprise F. Bernasconi & Cie SA, meilleur apprenti avec une note de 5,2
- MOREIRA SEBASTIAO Luis Adriano**, S. Facchinetti SA (2^e meilleure moyenne)

Puis, dans l'ordre alphabétique...

NOM	ENTREPRISE
ALVES MORAIS Paulo Jorge	Bieri & Grisoni SA
BARBOSA AZEVEDO Pedro Daniel	LBG SA
BATISTA MACHADO Grégory	Duckert SA
CHOFFAT Tobia	S. Facchinetti SA
DE MILITO Luca	Implemia Construction SA
LUISIER Nicolas	Duckert SA
MÉRILLAT Bryan	S. Facchinetti SA
REGAZZONI Kevin	Bieri & Grisoni SA
SIEGENTHALER Andy	S. Facchinetti SA
SILVA ANTUNES Rui Pedro	S. Facchinetti SA
SILVA DOS SANTOS Augusto	Infra Tunnel SA
THEURILLAT Arnaud	Bieri & Grisoni SA

LES NOUVEAUX MACHINISTES EN 2017

NOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
PICCI Yvan	M2, M3, M6	TTT Sàrl (meilleure moyenne : 5,5)
BENOIT Yann	M2, M3, M6	TTT Sàrl
COUTINHO Tiago	M2, M3	Arrigo SA
DE AZEVEDO TEXEIRA Hugo	M2	MTS SA
DUPERTUIS Maxime	M2, M3, M6	Implemia Suisse SA
FERREIRA DA FONSECA Iolando	M2	Arrigo SA
HOSTETTLER Baptiste	M2, M3	Von Arx SA
SYLLA Moustapha	M3	Juracime SA

LES NOUVEAUX GRUTIERES EN 2017

NOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
BRACHER Nicolas	A	Bieri & Grisoni SA (meilleure moyenne, avec une note de 5,7)
FERREIRA DE ASSUNCAO Helder Filipe	B	Zimmermann R. Sàrl
GONÇALVES OLIVEIRA Max	A	Infra Tunnel SA
PERIS RIERA Juan	B	Piemontesi Savagnier SA
RAMO GOMES Joao José	A	Divico-Kutter SA
SANCHES CORREIA José	A	Bieri & Grisoni SA
TASSETTI Tony	A	Von Arx SA

LES NOUVEAUX CONDUCTEURS DE TRAVAUX

NOM	ENTREPRISE
CONDUITE DE TRAVAUX	
DA SILVA Helder	Colombier
FROIDEVAUX Nell	Auvernier
PILLONEI Benoit	Le Landeron
RAETZ Matthias	Boveresse

PLANIFICATION DES TRAVAUX

DA EIRA GONÇALVES Martinho	Le Locle
SOLGUN Ahmet	Le Landeron
STIRNEMANN-CAND Jeanne	Couvet

LES NOUVEAUX CONTREMAÎTRES EN 2018

NOM	ENTREPRISE
BÂTIMENT	
BELTRAME Damian	Arrigo SA
DE OLIVEIRA GOMES Jorge	Spinedi SA
RITTER Yann	Tripet Frères SA
RODUIT Gaëtan	Spinedi SA
TOMAT Primaël	DTGC Sàrl

GÉNIE CIVIL

HAMBAREK Mehdi	S. Facchinetti SA
----------------	-------------------